

19.1 : CATEGORIE BENJAMINS

- FILLES et GARCONS nés en 1996 et 1997

19.1.1 : CALENDRIER COURSES NATIONALES

- **Championnats de France Benjamins(es) TROPHEE LANGE :**
 - LES MENUIRES 16 au 20 mars 2009 -
 - 1 SG 1 GS 1 SL 1 COMBI RACE (CR) **1 EPREUVE DE SAUT**
 - **Coqs d'Or :**
 - MEGEVE 25 au 28 mars 2009
 - Epreuves de pré qualifications et de qualifications : GS
 - Finale : 1 GS 1 COMBI RACE 1 PARALLELE
- Détails : Voir règlement spécifique du Coq d'Or

19.1.2 : CALENDRIER COURSES INTERNATIONALES

- 28 au 31 janvier 2009 : TROFEU BORUFFA (Arcalis-AND) Participation des Comités PE et GIRSA
- 2 au 4 février 2009 : TROFEO ZAGALES (Formigal-SPA) Participation des Comités PO et PE
- 14 et 15 février 2009 : POKAL CUP (Stari-vrh-SLO) Participation des comités SA/AP/MJ/CA
- 20 et 21 février 2009 : TROFEO TOPOLINO (Panarotta-Levico ITA) Sélection nationale
- 3 au 5 avril 2009 : TROFEO PINOCCHIO (Abetone -ITA) Participation des Comités MB/DA/MV
- 8 et 9 avril 2009 : COUPE SCARARAFFIOTI (Val d'Isère-FRA) Qualifications 6 et 7 avril

- **Qualifications courses internationales :**

- Pour le TROFEO TOPOLINO et la POKAL CUP la sélection des benjamins est définie par la catégorie minimale sur la première étape du Championnat de France minimes (dans la mesure où ces compétitions se déroulent avant les Championnats de France Benjamins)
- Pour le TROFEO PINOCCHIO la sélection (pour les comités concernés) se fera sur les résultats des Championnats de France Benjamins F et G
- 1^{er} du GS et 1^{er} du SL.

- **Prise en charge :**

- Pour les courses à l'étranger, hébergement des coureurs à la charge de l'organisation
- Prise en charge de **4 entraîneurs par nation**
- Entraîneurs supplémentaires et déplacements à la charge **des clubs.**
- Pour tous renseignements prendre contact avec : Pierre BORNAT
Responsable Programme National Jeunes (Tél. : 06 98 83 86 75)

19.1.3 : QUALIFICATIONS ET INSCRIPTIONS CHAMPIONNAT DE FRANCE

- Ces épreuves sont ouvertes aux coureurs FILLES et GARCONS nés en 1996 et 1997, licenciés et sélectionnés par leurs comités régionaux.
- Les inscriptions devront parvenir impérativement par fax ou Email 48 heures avant le 1^{er} Comité de course à l'adresse indiquée sur le calendrier national.

- Les renseignements suivants doivent impérativement figurer sur la feuille d'inscription : Numéro de code FFS, année de naissance, nom, prénom, club.
- En cas d'organisation répartie sur plusieurs stations, les Comités régionaux sont priés de faire parvenir leurs inscriptions à chaque station organisatrice.

19.1.4 : QUOTAS DE PARTICIPATION

<i>COMITES</i>	QUOTAS – Critérium National Benjamins (es)		QUOTAS - COQ D'OR Poussins (es) – Benjamins (es)	
	<i>GARCONS</i>	<i>FILLES</i>	<i>GARCONS</i>	<i>FILLES</i>
<i>AP</i>	16	14	10	10
<i>CA</i>	6	6	5	4
<i>CO</i>	-	-	-	-
<i>DA</i>	9	9	7	6
<i>MB</i>	35	35	20	20
<i>MJ</i>	6	6	5	4
<i>MV</i>	6	6	4	4
<i>PE</i>	6	6	4	4
<i>PO</i>	6	6	4	4
<i>SA</i>	35	35	20	20
<i>GIRSA</i>	4	4	4	4
<i>Club Org.</i>	1	1	-	-
<i>CIT</i>	2	2	-	-
TOTAUX	132	130	83	80

Rappel : Ces quotas sont valables pour l'accès à la finale du Coq d'Or en Poussins(es) et Benjamins(es)

19.1.5 : GESTION DES QUOTAS ET REMPLACANTS

- Les remplaçants ne sont pas autorisés pendant les épreuves (sauf exception en cas de blessure ou de maladie sur place)
- Les comités ne pourront pas inscrire un nombre de coureurs supérieur à leur quota.
- Les Comités Régionaux dont le total des quotas Filles et Garçons est égal ou inférieur à 13, pourront modifier leur répartition Filles et Garçons de deux places, à condition de rester dans leur quota total. Cette modification devra être signalée au plus tôt, au délégué officiel de la FFS qui en informera les organisateurs.
- *Exemple* :
 Un comité ayant 6 places en Filles et 6 places en Garçons pourra aligner :
 7 G + 5 F 7 F + 5 G
 8 G + 4 F 8 F + 4 G
- Les comités membres du GIRSA seront représentés officiellement par une seule personne lors des réunions de chefs d'équipes. Le nom de cette personne devra être communiqué en temps utile au DT FFS par le responsable sportif du GIRSA.
- La Direction Technique Nationale se réserve aussi le droit d'inviter des coureurs à statut particulier sur leur demande.

19.1.6 : PARTICIPATION DE COUREURS ETRANGERS

- La participation de coureurs d'ANDORRE, de MONACO ou autres nations est soumise à une demande officielle de leur fédération auprès de la Direction Technique Nationale du Ski Alpin.

19.1.7 : ORDRES DE DEPART

- Tirage au sort à la mêlée de 1 à 140 selon le nombre d'inscrits pour les épreuves de SG et CR, nouveau tirage pour GS et SL (tirage au sort informatique autorisé)

Exemple avec 140 concurrents :

Epreuve SG		de 1 à 140
Combi Race (CR)		de 140 à 1 (1 seule manche)
Epreuve Slalom (Nouveau tirage)	Manche 1	de 1 à 140
	Manche 2	de 140 à 1
Epreuve GS	Manche 1	de 70 à 1 → de 140 à 71
	Manche 2	de 71 à 140 → de 1 à 70

- Les coureurs n'étant pas classés à l'issue la 1^{ère} manche (abandons ou disqualifiés) sont autorisés à prendre le départ de la seconde manche après le dernier classé et dans l'ordre inverse de leur dossard.

19.1.8 : MATERIEL TECHNIQUE

- Utilisation d'une seule et même paire de ski pour les épreuves de GS et Combi Race
- Taille des skis limitée à 196 cm pour le SG
- Taille minimale des skis pour toutes les disciplines : 130 cm
- Le port d'une protection dorsale, homologuée et adaptée à la taille du skieur est obligatoire pour toutes les compétitions nationales quelle que soit la discipline.

19.1.9: DESIGNATION DES TRACEURS

- Le DT FFS désignera les traceurs pour l'ensemble des épreuves du Championnat de France Benjamins (es).

CAHIERS DES CHARGES ORGANISATEURS CHAMPIONNAT DE FRANCE BENJAMINS(es) (CNB)

ARTICLE 1 : APPELLATION

"CHAMPIONNAT DE France BENJAMINS(es) -TROPHE LANGE"

- Quelle que soit l'utilisation (orale, visuelle, écrite), les termes ci-dessus ne pourront être dissociés et se présenteront (à l'écrit) sous une police, un corps et une couleur identiques.
- La Société LANGE bénéficie de l'exclusivité des termes "sponsor officiel" ou "partenaire officiel" du Championnat de France Benjamins(es).

ARTICLE 2 : CATEGORIES CONCERNEES

- Les jeunes filles et jeunes garçons de la catégorie Benjamins(es).

ARTICLE 3 : BUTS

- Proposer aux jeunes skieurs de cette catégorie une confrontation nationale dans 4 disciplines (SG-GS-SL-CR) **ainsi qu'une épreuve de saut.**

ARTICLE 4 : PARTENAIRES DE L'ÉVÈNEMENT

- La société LANGE est le partenaire officiel du Championnat de France Benjamins(es).
- L'organisateur reste libre de négocier des partenariats à l'exclusion de tout autre fabricant de matériel de ski.

Les Dossards

- Pour l'ensemble des épreuves, deux jeux de 140 dossards chasubles + des dossards ouvreurs et 10 dossards blancs seront fournis en prêt par les partenaires.
- Pour les podiums, les 3 premiers coureurs devront impérativement porter les dossards du partenaire officiel.

ARTICLE 5 – CEREMONIES DE REMISE DES PRIX

- Au minimum une cérémonie de remise des récompenses suivie du verre de l'amitié, doit être organisée durant le Championnat de France au cœur de la station ou du village en fin d'après-midi ou en soirée afin de donner à cet événement un caractère festif et convivial.
- Lors de cette remise des récompenses la présence visuelle du partenaire LANGE est obligatoire.

ARTICLE 6 – CLASSEMENTS TROPHEES DOTATION

- Des classements individuels H et D seront établis pour chaque épreuve.
- Le logo LANGE doit figurer sur les listes de départs et de résultats
- Pour homogénéiser les trophées sur l'ensemble du Championnat de France Benjamins(es) et des autres Championnats de France, l'ensemble des trophées pour toutes les épreuves sera fourni par la FFS et refacturés à l'organisateur
- La Société LANGE remettra aux 5 premiers de chaque épreuve un lot ainsi qu'un cadeau souvenir à chacun des participants.

ARTICLE 7 – PREPARATION et MISE A DISPOSITION DES PISTES/MATERIEL

- Le Comité d'organisation est TENU de proposer à tous les participants, la possibilité de faire du ski libre sur la piste de compétition du super G avec tirage au sort par comité ainsi qu'un horaire défini par comité.
- Pour cet entraînement, les remontées mécaniques donnant accès à cette piste seront gratuites.
- Les épreuves doivent se dérouler sur des pistes bénéficiant d'un enneigement artificiel
- Certaines épreuves (Combi race ou SG) nécessitent un modelage de la piste à l'aide d'engins de damage dont l'organisateur doit pouvoir disposer en accord avec les services des pistes concernés.
- Pour l'épreuve de Combi Race : 1 reconnaissance, 1 entraînement, 1 course
- Pour les épreuves de SL, utilisation obligatoire de grands piquets pour les deux manches. **Préférence Ø 25mm/maxi = Ø 27mm**

ARTICLE 8 - COUVERTURE MEDIATIQUE

- Le Dauphiné Libéré soutient et parraine cet événement afin que celui-ci soit diffusé le plus largement possible.

ARTICLE 9 – ENGAGEMENTS DE LA FFS

- La promotion à l'échelle nationale sera assurée par le service Promotion/Communication de la Fédération Française de Ski et Le Dauphiné Libéré.
- La Fédération Française de Ski assurera également l'acheminement des dossards et des banderoles auprès de l'organisateur.

ARTICLE 10 – PRISES EN CHARGE

- Les frais de déplacement du DT sont pris en charge par la FFS et ses frais d'hébergement par l'organisateur.

CATEGORIE MINIMES

- FILLES et GARCONS nés en 1994 et 1995

19.2.1 : CALENDRIER COURSES NATIONALES

- **Championnat de France Minimes Ecureuils d'Or TROPHEE CAISSE D'EPARGNE KÄSSBOHRER**
- **Championnat de France 1^{ère} étape** : Serre Chevalier – 29 janvier au 1^{er} février 2009
 - SG GS SL
- **Championnat de France 2^{ème} étape** : Valberg – 9 au 12 mars 2009
 - SG GS SL
- **Championnat de France FINALE** : Les Arcs - 14 au 17 avril 2009
 - SG SC SL GS

Les titres de Champion(ne) de France Minimes pour chacune des épreuves seront décernés lors de la Finale.

19.2.2 : CALENDRIER COURSES INTERNATIONALES

- 28 au 31 janvier 2009 : TROFEO BORUFFA (Arcalis-AND) Participation des Comités PE et GIRSA
- 2 au 4 février 2009 : TROFEO ZAGALES (Formigal-SPA) Participation des Comités PO et PE
- 14 et 15 février 2009 : POKAL CUP (Stari-vrh-SLO) Participation des comités SA/AP/MJ/CA
- 20 et 21 février 2009 : TROFEO TOPOLINO (Panarotta-Levico ITA) Sélection nationale
- 3 au 5 avril 2009 : TROFEO PINOCCHIO (Abetone -ITA) Participation des Comités MB/DA/MV
- 8 et 9 avril 2009 : COUPE SCARARAFFIOTI (Val d'Isère FRA) Qualifications 6 et 7 avril

- **Qualifications courses internationales :**

- Pour le TROFEO TOPOLINO la sélection nationale se fera sur les résultats de la première étape du Championnat de France Minimes.
- Pour la POKAL CUP la sélection (pour les comités concernés) se fera sur les résultats de la première étape du Championnats de France Minimes.
- Pour le TROFEO PINOCCHIO la sélection (pour les comités concernés) se fera sur les résultats de la seconde étape du Championnats de France Minimes.
- Lors de ces compétitions chaque nation a un quota pour les minimes F et G de 3 places.
- Pour la sélection seront pris en compte les résultats en GS et en SL dans l'ordre suivant : 1^{er} du GS/1^{er} du SL/2^{ème} du GS/etc.

- **Prise en charge :**

- Pour les courses à l'étranger, hébergement des coureurs à la charge de l'organisation
- Prise en charge de **4 entraîneurs par nation**
- Entraîneurs supplémentaires et déplacements à la charge **des clubs.**
- Pour tous renseignements prendre contact avec : Pierre BORNAT
Responsable Programme National Jeunes (Tél. : 06 98 83 86 75)

19.2.3 : QUALIFICATIONS ET INSCRIPTIONS COURSES NATIONALES

- Ces épreuves sont ouvertes aux coureurs FILLES et GARCONS nés en 1994 et 1995, licenciés et sélectionnés par leurs comités régionaux.
- Les inscriptions devront parvenir impérativement par fax ou Email 48 heures avant le 1^{er} Comité de course à l'adresse indiquée sur le calendrier national.
- Les renseignements suivants doivent impérativement figurer sur la feuille d'inscription : Numéro de code FFS, année de naissance, nom, prénom, club.
- En cas d'organisation répartie sur plusieurs stations, les Comités régionaux sont priés de faire parvenir leurs inscriptions à chaque station organisatrice.

19.2.4 : QUOTAS DE PARTICIPATION

COMITES	H O M M E S	D A M E S
AP	14	14
CA	6	6
CO	-	-
DA	9	9
MB	33	33
MJ	5	5
MV	6	5
PE	5	5
PO	4	4
SA	35	35
GIRSA	5	5
CLUB ORGAN.	1	1
CIT	3	3
TOTAUX	126	125

- **Participation à la finale :**
 - Sont qualifiés pour les épreuves finales : tous les concurrents (es) qui ont marqué des points lors des 2 premières étapes du Championnat de France Minimes Ecureuils d'Or.
 - Lors des 2 premières étapes sont pris en compte : la meilleure manche des deux slaloms, le meilleur total des deux slaloms, la meilleure manche des deux géants, le meilleur total des deux géants, le meilleur super géant.
 - Pour le classement général sont pris en compte : les points marqués lors de la finale (meilleure manche des épreuves techniques et temps total, le Super Géant et le Super Combiné) selon le barème suivant et ajoutés au classement des deux premières étapes.

PLACE	POINTS	PLACE	POINTS	PLACE	POINTS
1	100	11	24	21	10
2	80	12	22	22	9
3	60	13	20	23	8
4	50	14	18	24	7
5	45	15	16	25	6
6	40	16	15	26	5
7	36	17	14	27	4
8	32	18	13	28	3
9	29	19	12	29	2
10	26	20	11	30	1

- **Quotas spéciaux pour la finale :**
 - **En plus** des athlètes sélectionnés, les Comités : AP - DA - MB - SA ; disposeront de 4 places de base : Soit 2 F et 2 G ; Soit 1 G et 3 F ; Soit 3 G et 1 F, Soit 4 G ou 4 F.
 - Le GIRSA aura droit à **3 places**.
 - les Comités : CA - CO - MJ - PE - PO – MV auront droit à 1 place (fille ou garçon).
 - Le club organisateur aura droit à 1 place par épreuve et par sexe.
 - Les noms de ces coureurs devront être donnés le premier jour et ne pourront être changés.
 - **RAPPEL : Ces places ne sont pas nominatives, les comités sont libres de leur choix.**

19.2.5 : GESTION DES QUOTAS ET REMPLACANTS

- Les remplaçants ne sont pas autorisés pendant les épreuves (sauf exception en cas de blessure ou de maladie sur place)
- Les comités ne pourront pas inscrire un nombre de coureurs supérieur à leur quota.
- Les Comités Régionaux dont le total des quotas Filles et Garçons est égal ou inférieur à 13, pourront modifier leur répartition Filles et Garçons de deux places, à condition de

rester dans leur quota total. Cette modification devra être signalée au plus tôt, au délégué officiel de la FFS qui en informera les organisateurs.

- *Exemple :*
Un comité ayant 6 places en Filles et 6 places en Garçons pourra aligner :
7 G + 5 F 7 F + 5 G
8 G + 4 F 8 F + 4 G
- Les comités membres du GIRSA seront représentés officiellement par une seule personne lors des réunions de chefs d'équipes. Le nom de cette personne devra être communiqué en temps utile au DT FFS par le responsable sportif du GIRSA.
- La Direction Technique Nationale se réserve aussi le droit d'inviter des coureurs à statut particulier sur leur demande.

19.2.6 : PARTICIPATION DE COUREURS ETRANGERS

- La participation de coureurs d'**ANDORRE**, de **MONACO** ou autres nations est soumise à une demande officielle de leur fédération auprès de la Direction Technique Nationale du Ski Alpin.

19.2.7 : ORDRES DE DEPART

- **1^{ère} et 2^{ème} étape :** Tirage au sort à la mêlée.
Exemple :
Super Géant : Tirage au sort à la mêlée pour tous de 1 à 130 **selon le nombre d'inscrits.**
Géant et Slalom : Tirage au sort à la mêlée pour tous.
Exemple avec 130 concurrents :
Slalom Manche 1 de 1 à 130
 Manche 2 de 130 à 1
Géant Manche 1 de 65 à 1 → de 130 à 66
 Manche 2 de 66 à 130 → de 1 à 65
- Les coureurs n'étant pas classés à l'issue la 1^{ère} manche (abandons ou disqualifiés) sont autorisés à prendre le départ de la seconde manche après le dernier classé et dans l'ordre inverse de leur dossard.
- **FINALE :**
- 1^{ère} manche GS – SL ou Super Géant
Pour la première épreuve de la finale, un premier groupe de 30 concurrents sera établi nominativement en fonction du classement des coureurs qualifiés suite aux 2 premières étapes (éventuellement 31 ou 32 en cas d'égalité à la 30^{ème} place). Tirage au sort de ce groupe de 30 ensuite les concurrents suivants dans l'ordre de leurs points et enfin tirage au sort des places des quotas de base.
- Le classement est réactualisé après chaque épreuve
- 2^{èmes} manches : bibo à 30

19.2.8 : MATERIEL TECHNIQUE

- Pour les épreuves de SG les coureurs doivent utiliser des skis aux normes FIS avec une tolérance à 55 mm pour la hauteur skis + plaques.

- Le port d'une protection dorsale, homologuée et adaptée à la taille du skieur est obligatoire pour toutes les compétitions nationales quelle que soit la discipline.

19.2.9: DESIGNATION DES TRACEURS

Le DT FFS désignera lors de chaque étape les traceurs pour l'ensemble des épreuves du Championnat de France Minimes Ecureuil d'Or.

CAHIERS DES CHARGES ORGANISATEURS Chpts de France Ecureuil d'Or

ARTICLE 1 : APPELLATION

"CHAMPIONNAT DE France MINIMES ECUREUIL D'OR TROPHEE CAISSE D'EPARGNE -KÄSSBOHRER"

- Quelle que soit l'utilisation (orale, visuelle, écrite), les termes ci-dessus ne pourront être dissociés et se présenteront (à l'écrit) sous une police, un corps et une couleur identiques.
- La CAISSE D'EPARGNE et la société KÄSSBOHRER bénéficient de l'exclusivité des termes "sponsor officiel" ou "partenaire officiel" du Championnat de France Ecureuil d'Or - Trophée Caisse d'Epargne Kässbohrer.

ARTICLE 2 : CATEGORIES CONCERNEES

- Les jeunes filles et jeunes garçons de la catégorie Minimes (14-15 ans)

ARTICLE 3 : BUTS

- Proposer à ces coureurs 2 étapes nationales et une Finale qui constitue le Championnat de France Minimes G et F.

ARTICLE 4 : PARTENAIRES DE L'ÉVÈNEMENT

- La CAISSE D'EPARGNE et la société KÄSSBOHRER sont les partenaires officiels de ce Championnat de France Ecureuil d'Or - Trophée Caisse d'Epargne Kässbohrer
- Le quotidien LE DAUPHINE LIBERE soutient cette manifestation
- Chaque partenaire devra faire parvenir ses banderoles à l'organisateur par l'intermédiaire de la Fédération Française de Ski.
- L'organisateur reste libre de négocier des partenariats à l'exclusion de tout autre établissement bancaire, quotidien de presse ou Société d'engins de damage.

Les Dossards

- Pour chaque étape, deux jeux de 140 dossards chasubles + des dossards ouvriers et 10 dossards blancs seront fournis en prêt par les partenaires.
- Les dossards sont gérés par l'organisateur (distribution et ramassage)
- Pour les podiums, les coureurs devront impérativement porter les dossards.

ARTICLE 5 – CEREMONIES DE REMISE DES PRIX

- Au minimum une cérémonie de remise des récompenses suivie du verre de l'amitié ou d'un buffet, doit être organisée lors de chaque étape du Championnat de France Ecureuil d'Or au cœur de la station ou du village en fin d'après-midi ou en soirée afin de donner à cet événement un caractère festif et convivial.
- Le partenaire de la FFS s'engage à être présent sur chacune des étapes du Championnat de France Ecureuil d'Or.
- Lors de cette remise des récompenses la présence visuelle des partenaires CAISSE D'EPARGNE KÄSSBOHRER est obligatoire

ARTICLE 6 – CLASSEMENT- TROPHEES- DOTATION

- Des classements individuels F et G seront établis pour chaque épreuve lors de chaque étape.
- Les logos de la Caisse d'Epargne et de Kässbohrer doivent figurer sur les listes de départs et de résultats.
- Pour les 2 premières étapes, l'organisation remettra aux cinq premiers de chaque épreuve un trophée et un lot.
- Pour la finale, afin d'homogénéiser les trophées sur l'ensemble des Championnats de France l'ensemble des trophées pour toutes les épreuves sera fourni par la FFS et refacturé à l'organisateur.
- Les titres de Champion(ne) de France Minimes pour chacune des épreuves seront décernés lors de la Finale.
- Un classement général Championnat de France Minimes Ecureuil d'Or individuel prenant en compte l'ensemble des épreuves sera établi.
- Une récompense « Caisse d'Epargne-Kässbohrer » sera offerte aux 3 premières filles et aux 3 premiers garçons de ce classement final.
- Sera établi un classement par comité régional pour les Filles et 1 classement pour les Garçons par cumul des points.
- La Société KÄSSBOHRER s'engage à fournir lors de chaque étape un petit lot à chaque participant.

ARTICLE 7 – PREPARATION et MISE A DISPOSITION DES PISTES/MATERIEL

- Le Comité d'organisation est TENU de proposer à tous les participants, la possibilité de faire du ski libre sur la piste de compétition du SG un jour avant le début des compétitions soit avec dossards soit en groupe par comité.
- Si le profil de pente le permet, un saut peut-être aménagé sur la piste.
- Pour l'entraînement, les remontées mécaniques donnant accès à cette piste seront gratuites.
- Le DT FFS, en accord avec l'organisation et les comités régionaux décidera pour des raisons de sécurité si le ski d'entraînement en SG sera libre ou dirigé.
- Les épreuves doivent se dérouler sur des pistes bénéficiant d'un enneigement artificiel
- Pour les épreuves de SL, utilisation obligatoire de piquets de préférence Ø 25mm/maxi = Ø 27mm

ARTICLE 8 - COUVERTURE MEDIATIQUE

- Le Dauphiné Libéré soutient et parraine cet événement afin que celui-ci soit diffusé le plus largement possible.

ARTICLE 9 – ENGAGEMENTS DE LA FFS

- La FFS s'engage à verser à l'organisateur une subvention de 300 Euros par épreuve technique et 400 Euros par épreuve de vitesse organisée.
- La promotion à l'échelle nationale sera assurée par le service Promotion/Communication de la Fédération Française de Ski et Le Dauphiné Libéré.
- La Fédération Française de Ski assurera également la coordination et le transport des dossards et des banderoles entre les différentes stations organisatrices des compétitions Hommes et Dames.

ARTICLE 10 – PRISES EN CHARGE

- Les frais de déplacement du DT sont pris en charge par la FFS et ses frais d'hébergement par l'organisateur